

50^{ème} SESSION DE L'ACADEMIE RAVEL
DU 1^{ER} AU 15 SEPTEMBRE 2019
Saint-Jean-de-Luz (France)
DOSSIER DE CANDIDATURE

ACADÉMIE
INTERNATIONALE DE MUSIQUE
MAURICE
RAVEL

Nom :

Prénom :

Instrument : Piano Violon Alto Violoncelle autre

Date de naissance : Nationalité :

Sexe : M F Langues parlées : Français Anglais Autre :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone Mobile : Téléphone fixe :

e-mail :

CANDIDATURE

SOLISTE

Instrument

Je candidate en tant que soliste pour :

- Violon (classe de Philippe GRAFFIN)
 Alto (classe de Miguel DA SILVA)
 Violoncelle (classe de Marc COPPEY)
 Piano (classe de Michel BEROFF)

Musique de chambre

Les cours de musique de chambre sont offerts à tous les solistes inscrits en classe d'instrument

- Je m'inscris en Musique de chambre
classe de Claire DESERT et/ou Miguel DA SILVA
 en tant que membre d'un ensemble constitué
Nom de l'ensemble :
 en tant que membre d'un ensemble constitué
 Je ne souhaite pas m'inscrire en musique de chambre

ENSEMBLE CONSTITUE

Je candidate en tant que membre d'un ensemble constitué :

- Je m'inscris en Musique de chambre avec Claire DESERT et/ou Miguel DA SILVA, en tant que membre d'un ensemble constitué

Nom de l'ensemble :

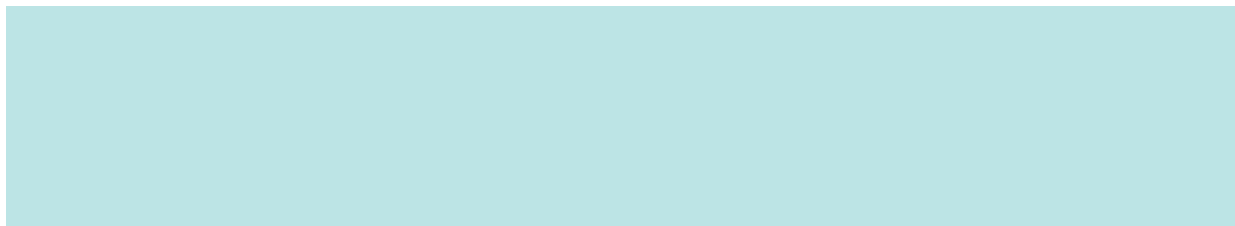
Je déclare avoir pris connaissance des conditions de candidature et du déroulement de la Session et en accepte les clauses.

Signature du candidat

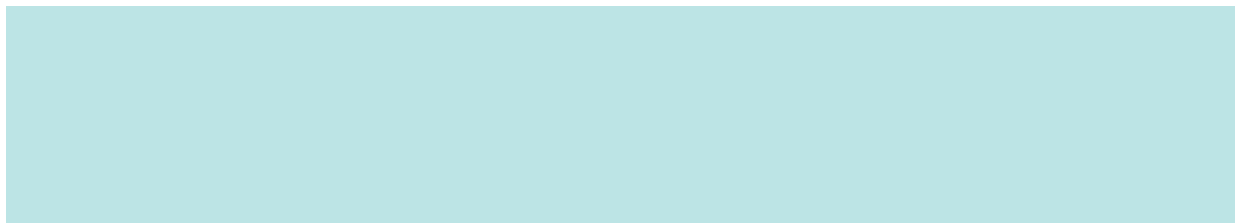
(Ou du représentant légal pour les candidats mineurs)

ÉTUDES MUSICALES

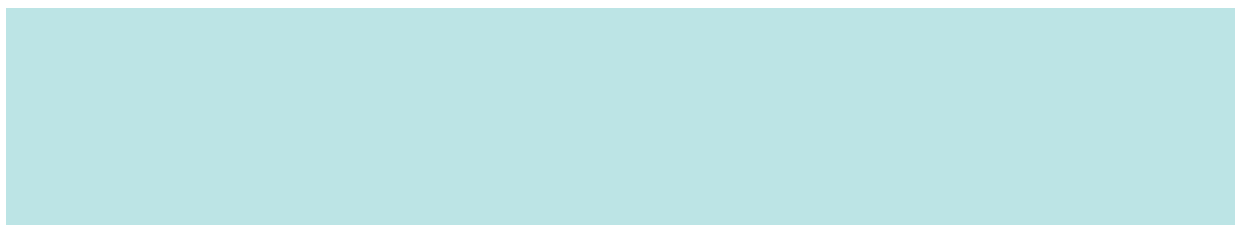
Principaux établissements (préciser les diplômes obtenus) :



Principaux professeurs (préciser l'année et l'établissement) :



Concours et prix obtenus (*préciser l'année*) :



Activités musicales (concerts, enregistrements...) :



Courte biographie

(destinée à être publiée dans la plaquette de la Session de l'Académie, 200 signes maximum) :



RÉPERTOIRE PRÉSENTÉ DURANT LA SESSION

Œuvre(s) de musique française :

Autre répertoire :

Dans le cadre de la résidence de Philippe MANOURY, les stagiaires sont encouragés à proposer des œuvres du compositeur. La liste des œuvres ciblées sera disponible sur le site internet de l'académie.

Documents à retourner avant le 12 juin 2019 :

par mail : contact@academie-ravel.com

par courrier postal :

Académie Ravel
8 place Maurice Ravel
64 500 Saint-Jean-de-Luz

- Dossier de candidature complété
- Copie des diplômes obtenus
- Extraits musicaux d'une durée d'environ 30 minutes : fichiers audio ou vidéo de bonne qualité comprenant au moins une œuvre du répertoire français (19^e au 21^e siècle)
- Un règlement de 50 € de frais de dossier

par chèque à l'ordre de l'Académie Ravel
par virement bancaire

IBAN : FR76 3000 3002 6300 0372 6264 584

BIC/SWIFT : SOGEFRPP

Si votre dossier, pièces jointes incluses, est supérieur à 1 Mo, merci de l'envoyer via un service spécialisé (ex : wetransfer).

Seuls les dossiers complets reçus avant la date limite indiquée ci-dessus seront examinés par la commission de sélection.

La réponse sera communiquée aux candidats au plus tard le 8 juillet 2019.

Comment avez-vous connu l'Académie Ravel ? Par :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> des amis | <input type="checkbox"/> le site Internet |
| <input type="checkbox"/> des professeurs : | <input type="checkbox"/> la page Facebook |
| <input type="checkbox"/> une communication faite par votre Conservatoire | <input type="checkbox"/> autres |

Informations complémentaires

Depuis 50 ans, l'Académie Ravel est un haut lieu d'enseignement supérieur de la musique française, autour du souvenir de Maurice Ravel. On y approfondit l'interprétation des répertoires classiques, romantiques et contemporains.

De célèbres compositeurs viennent faire travailler leurs œuvres. Cette année, Philippe MANOURY sera en résidence pour aborder l'interprétation et faire travailler plusieurs de ses œuvres.

Sous la direction artistique de Jean-François HEISSER, nous proposons une formation intense de 15 jours avec des artistes et pédagogues renommés, un chef de chant et deux pianistes accompagnateurs, coordonnée par un conseiller pédagogique et artistique.

Durant cette quinzaine, vous bénéficierez de cours d'interprétation, de master classes publiques, d'une programmation de concerts Jeunes Talents, de préparation aux concours, d'une aide au développement de carrière et à l'insertion professionnelle grâce aux partenaires artistiques de l'Académie.

Conditions de sélection

Le stage s'adresse aux pianistes, instrumentistes à cordes et aux ensembles de musique de chambre (pouvant inclure un instrument à vent), en fin d'études supérieures ou en début de carrière (âge limite : 30 ans).

Tarifs

Frais de dossier

Frais de dossier : 50 € par musicien à régler au moment de la candidature.

Frais pédagogiques

A régler après sélection des candidats :

- **Classes d'instrument : 510 €**
Ces frais couvrent les frais pédagogiques des classes d'instruments.
- Classe de musique de chambre
 - Gratuit pour les stagiaires inscrits en classe d'instrument
 - Pour les membres d'ensembles constitués :
 - **Pour les membres de duos / trios : 350€**
 - **Pour les membres de quatuors / quintettes : 240€**

Ces frais couvrent les frais pédagogiques des classes de musique de chambre.

Adhésion à l'association

L'adhésion à l'association est offerte à tous les stagiaires.

Bourse English-Speaking-Union

Les candidats étudiant au Royaume-Uni ou récemment diplômés d'une institution britannique peuvent prétendre à un soutien financier de l'English-Speaking-Union (<https://www.esu.org/our-work/music-scholarships>) sur recommandation de l'Académie Ravel. Date limite de dépôt des candidatures : 30 Avril 2019. Pour plus d'information, s'adresser à : contact@academie-ravel.com

Déroulement de la session

Master Classes

Le nombre de stagiaires est limité à 12 par classe.

Cours privés :

Les cours commencent dimanche 1^{er} Septembre au matin.

Les stagiaires travaillent en cours individuel avec leur professeur un jour sur deux en moyenne.

Chaque classe dispose d'un pianiste accompagnateur. (Julien Le Pape et Thuy Anh Vuong)

Cours publics :

Ils se déroulent à l'Auditorium Ravel (250 places) surplombant la baie de Saint-Jean-de-Luz, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

Chaque stagiaire participe au moins une fois aux cours publics et peut assister librement à plus de 80 heures de master classes durant la quinzaine.

Le stagiaire reçoit un minimum de 6 heures de cours sur l'ensemble de la Session.

Studios de travail

Au centre-ville de Saint-Jean-de-Luz, des salles de répétition et de travail personnel, équipées de pianos, sont gratuitement disponibles chaque jour.

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui les accueillent et le planning d'utilisation des salles.

Concerts

Concerts du Festival Ravel à l'église de Saint-Jean-de-Luz

Concerts « Jeunes Talents »

A l'Auditorium Ravel de Saint-Jean-de-Luz ou dans les lieux partenaires de la Côte Basque (églises de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, Espace Culturel Larreko de Saint-Pée-sur-Nivelle) 3-4 concerts durant la seconde semaine.

Opéra bouffe *La périchole* de Jacques Offenbach

Atelier lyrique du 1^{er} au 14 septembre suivi de la création du spectacle *La Périchole* le 14 septembre au théâtre de Bayonne

Concerts de clôture

Auditorium Ravel : Journée de Clôture de l'Académie avec concerts et remise des prix

Autres rendez-vous

- Moments musicaux dans la ville de Saint-Jean-de-Luz
- Animations dans les établissements scolaires et les maisons de retraite
- Les Musicales du Golf

- Rencontres avec le compositeur invité Philippe MANOURY
- Partenariat avec avec ProQuartet – CEMC
- Quinze prix décernés : bourses et opportunités de concert

Hébergement

L'Académie propose à ses stagiaires des appartements au centre-ville de Saint-Jean-de-Luz, qu'ils partagent par groupe de 3 à 6 personnes, draps inclus, avec possibilité d'y cuisiner.

- **Chambre double (410 €) + Caution de 150€**
- **Chambre individuelle (490 €) + Caution de 150€**

L'Académie Ravel n'héberge que ses stagiaires.

Possibilité de se loger indépendamment de l'Académie. Ceux souhaitant venir en couple ou en famille sont priés de se loger indépendamment. L'Académie peut les mettre en contact avec des agences de locations, des hôtels ou des résidences.

Engagements des candidats

En cas de validation de la candidature par le jury de l'académie, les stagiaires recevront un dossier d'inscription complet qui sera à retourner à l'académie avant le 18 juillet 2019, accompagné du règlement des frais pédagogiques et – le cas échéant – des frais d'hébergement.

Les stagiaires sélectionnés devront fournir deux portraits ainsi que deux photos de groupe pour les ensembles pour illustrer les publications papier et numérique. Ces photographies devront être numérisées en HD (300dpi minimum) et libres de droit.

Les stagiaires renoncent à tous droits relatifs aux enregistrements vidéos, reportages et photos effectués par l'Académie Ravel ou par un tiers pour le compte de l'Académie Ravel, ainsi qu'à leur reproduction, diffusion, distribution, retransmission, projection par tous moyens y compris leur diffusion par l'Académie Ravel sur tous supports.

Les frais pédagogiques ne couvrent pas l'assurance pour les instruments ou effets personnels des stagiaires. L'Académie Ravel recommande aux stagiaires de contracter une assurance pour leurs instruments et leurs effets personnels. Les stagiaires renoncent à toute recherche de responsabilité et à tout recours contre l'Académie Ravel et ses bénévoles en cas de dommages matériels subis par leurs instruments dans le cadre de la session.

Les étudiants mineurs participent à l'Académie Ravel sous la pleine responsabilité de l'adulte accompagnateur.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, interrompent le stage sans autorisation, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Pendant la durée du stage aucune absence n'est acceptée sans l'autorisation de l'Académie Ravel.